Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 035-213500283-20260707-2026_45-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Boistrudan

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/07/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 07/07/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 3 Juillet à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Boistrudan s'est réuni à la Salle Pierre et Marie Curie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RAUFLET Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le .

Présents : Mmes : BRUNEL Corinne, LUCAS Elodie, RENOUARD Magalie, TISLER Viviane, YEH Angèle, MM : BELMONT Yann, FALOURD Bruno, GERARD Aymeric, GUEGAND Romuald, GUERLAVAIS Julien, RAUFLET Didier

Excusé(s) : Mmes : GUILLOUET LEGRAND Estelle, MODICOM Christelle, MM : VISSEICHE Roland, YANG Paul

A été nommé(e) secrétaire : M. GUEGAND Romuald

2026-45 – Avenant N°1 LOT 2 SAUVAGER

Monsieur le Maire expose pour rappel :

Lors du conseil municipal du 29 Juillet 2025, le marché alloti en 3 lots pour le lotissement « La Clé des champs » a été validé.

Les entreprises retenues sont :

- Lot 1 : Entreprise COLAS pour un montant HT de 287 065.20 € soit 344 478.24 € TTC
- Lot 2 : Entreprise SAUVAGER pour un montant HT de 164 725.25 € soit 197 670.30 TTC
- Lot 3 : Entreprise LEROY PAYSAGES pour un montant HT de 23 919.00 € soit 28 702.80 TTC.

A ce jour, il convient de passer un avenant N°1 pour l'entreprise SAUVAGER Lot 2. Cet avenant a pour objet de recaler le détail quantitatif estimatif du marché par rapport aux travaux réellement réalisés et d'y inclure des travaux non prévus au marché :

Plus-values : +10 850.00 € HT
Remplacement
de l'ouvrage de régulation comprenant la dépose et l'évacuation
de l'ouvrage existant, la fourniture et pose d'un ouvrage 100x100 (similaire à
celui existant), le raccordement, la remise en état (hors engazonnement) – 1 ens :
+10 850.00 € HT
Moins-values : –1 860.00 € HT
Prestation
2150 – Ajustement ouvrage de régulation de débit en sortie de bassin

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 035-213500283-20260707-2026_45-DE

tampon existant – 1 F : –750.00 € HT
Prestation
2151 – Surverse aérienne enrochements maçonnés – 1 F : –450.00 € HT
Prestation
3025 – Essais de compactage – 12 u : –660.00 € HT

Montant du marché : 164 725.25 € HT
Devis N°R318022_005 : +10 850.00 € HT
Moins-values au marché : –1 860.00 € HT
Le nouveau montant du marché est donc de **173 715.25 € HT**.- **% d'écart introduit par l'avenant : 5.46 %**

Le conseil municipal par vote à l'unanimité des suffrages exprimés :

- *Accepte l'avenant N° 1 pour l'entreprise SAUVAGER LOT 2*
- *Autorise Mr le Maire à effectuer les démarches y afférant.*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 07/07/2026
Le Maire
Didier RAUFLET

Le secrétaire de séance
Romuald GUEGAN

MAIRIE DE BOISTRUDAN
35150